

Procès-Verbal

- ✚ Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal du dernier Conseil Municipal (31 mars 2025).

Intercommunalité

- ✚ Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel 2024 de la Communauté de Communes Loire-Layon-Aubance.

Finances Communales

- ✚ Le Conseil Municipal a décidé des conditions d'attribution des salles municipales dans le cadre des élections politiques.
- ✚ Un fonds de concours de 750,14 € sera versé au SIEML dans le cadre de travaux de modification des horaires de l'éclairage public.

Affaires Sociales

- ✚ Le Conseil Municipal donne un avis favorable au renouvellement de la mutuelle communale pour l'année à venir.

Espace Jeunesse

- ✚ Le Conseil Municipal valide le nouveau règlement intérieur de l'Espace Jeunesse.
- ✚ Le Conseil Municipal décide que la participation aux activités et animations de l'Espace Jeunesse sera de 50% pour les usagers (50% pour la Commune).
- ✚ Concernant les séjours, la prise en charge par les familles sera la suivante :

Quotient familial	Reste à charge pour les familles	
	% QF 1 ^{er} enfant	% QF 2 ^{ème} enfant
0 / 885	55%	45%
886 / 1 218	65%	55%
≥ 1 219	75%	65%

Une Participation complémentaire de cinq euros (5 €) par jour sera demandée pour les familles hors-commune.

La cotisation annuelle reste fixée à cinq euros (5 €) par an.

Accueil des Gens du Voyage

- ✚ Le Conseil Municipal émet favorable au Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des gens du voyage pour la période 2025-2031

Affiché à la porte de la Mairie le 29 avril 2025

Le Maire,
Dominique FOREST

